

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2016

ABSENTS EXCUSES : Mme PALLUAT DE BESSSET A. – Mrs SOUZY J.L (a donné procuration à Mr PONVIANNE) – VERCHERAND P. (a donné procuration à Mme JEAMPIERRE) - CLAIR N. – RICO S.

PRESENTS : 10

PROJET DE REQUALIFICATION DE LA TRAVERSEE DU BOURG – TRANCHE 2

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur JAY de la société F2I (maître d'œuvre choisi par délibération du 26/02/2016) qui présente le projet de requalification de la traversée du bourg – tranche 2. La requalification du bourg est axée sur la sécurité des usagers, et principalement des piétons avec la création de trottoirs. Une attention particulière est apportée aux abords de l'école avec création de cheminements piétonniers sécurisés par des barrières. Le carrefour serait aménagé avec des plateaux surélevés, et la vitesse sera limitée à 30 km/h. Coût du projet : 149 429 Euros HT. Le Conseil Municipal valide le projet à l'unanimité et sollicite une subvention inscrite au COCS, une deuxième en amende de police et une troisième au titre de l'enveloppe parlementaire.

TARIFS SALLE DES FETES ANNEE 2017

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs pour 2017. Les tarifs de la location de la salle des fêtes ainsi que le forfait couvrant les frais annexes (électricité, eau etc...) à partir du 1^{er} janvier 2017, sont :

NOCE ET REPAS :

Pour les habitants de Ste Foy : 85 € + 140 € de frais

Pour les autres usagers : 270 € + 140 € de frais

APERITIF : réservé aux habitants de Ste Foy : 48 € + 83 € de frais

ASSOCIATION : forfait par manifestation : 93 €

Les cautions sont de : 800 €.

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX 2017 : CIMETIERE

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs du cimetière pour l'année 2017. Tarifs inchangés :

Concessions pour 30 ans : 90 Euros / m² - Columbarium pour 30 ans : 500 Euros la case - Vacations funéraires : 21 Euros / vacation

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX 2017 : PARTICIPATION A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (P.A.C)

Le conseil municipal décide de ne pas modifier la participation à l'assainissement collectif pour les nouvelles constructions ainsi que pour les constructions existantes lors du raccordement au réseau collectif pour l'année 2017. Tarif inchangé : 2 800 €

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX 2017 : REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier la participation de la redevance assainissement pour 2017, à savoir :

forfait de 44 Euros plus 0,56 € par M³ d'eau consommée. La redevance sera calculée sur la totalité d'eau consommée. Pour les usagers utilisant un puits, il sera facturé une consommation de 30 m³ d'eau par personne.

SUVENTIONS COMMUNALES : ADMR

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention de l'ADMR. Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de donner une subvention de 50 Euros à l'ADMR.

SUVENTIONS COMMUNALES : COMITE DES FETES

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Président du comité des fêtes de la commune nouvellement élu, par lequel il demande une subvention équivalente aux autres années, soit 1 000 Euros. Cette année, le comité des fêtes envisagent de créer de nouvelles activités pour la fête patronale, et de ne plus tirer de feu d'artifice. Après discussion, le Conseil Municipal, à 11 voix POUR et 1 ABSTENTION : Décide d'octroyer une subvention de 1 000 Euros au comité des fêtes, sous réserve que le projet d'activités nouvelles soit mené à terme.

AVIS SUR LE PROJET N°2 DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition n°2 arrêté le 29 mars 2016 par Monsieur le Préfet, dans laquelle, la commune est toujours rattachée à MONTBRISON. Le Conseil Municipal, s'oppose au projet n°2 et réitère son souhait d'être rattaché à FOREZ EST (FEURS).

DIVERS

SDCI : Réunion prévue avec Mrs BERTHEAS et DREVET le 20 mai en Mairie.

ECOLE : Monsieur le Maire informe de la création d'un collectif des parents d'élèves pour lutter contre la fermeture de classe. Une audience avec l'Inspecteur académique est prévue le 19 mai à St Etienne.

SITE INTERNET : Présentation d'une maquette par Jean-Pierre BARBIER.

DIVERS ACHATS PREVUS AU BUDGET : Monsieur le Maire informe que les illuminations, les jeux d'enfants extérieurs ainsi que le baby foot pour le club des jeunes sont commandés et en attente de livraison.

CYCLISME : Tour du Roannais le 04 juin – Tour du Dauphiné : le 08 juin.

PAROLES AUX ELUS

G. PONVIANNE : Avancement des travaux pour le THD. Les tranchées sur la commune sont terminées. Les raccordements aux habitations sont prévus pour 2017.

Le Maire,
M. MIOMANDRE